

Bulletin d'adhésion de fin de saison

validité jusqu'à fin 2022

Offre réservée aux personnes n'ayant jamais eu de licence à la Fédération ou à tout licencié n'ayant pas renouvelé sa licence depuis plus de 5 ans.

Nom..... Prénom (un bulletin par personne)

Date de naissance Nationalité

Adresse

Téléphone Mail

Le club offre à tous les licenciés une réduction de 10 € à déduire des montants ci-dessous

Niveau d'assurance → (lire la notice complète au verso) Entourer la formule choisie	"Mini-Braquet" (Responsabilité civile + Défense-Recours)		"Petit-Braquet" ("Mini-Braquet" + Accident corporel et Rapatriement)		"Grand-Braquet" ("Petit-Braquet" + Dommages au vélo)	
	sans revue	avec revue	sans revue	avec revue	sans revue	avec revue
Adultes	52,00 €	77,00 €	54,00 €	79,00 €	102,00 €	127,00 €
Jeunes 18 – 25 ans	35,50 €	55,50 €	37,50 €	57,50 €	85,50 €	105,50 €
Famille 2 ^{ème} adulte	36,50 €	61,50 €	38,50 €	63,50 €	86,50 €	111,50 €
Famille Jeunes 18 – 25 ans	30,00 €	50,00 €	32,00 €	52,00 €	80,00 €	100,00 €
Famille Jeunes moins de 18 ans	-----	-----	15,50 €	35,50 €	63,50 €	83,50 €
Famille Jeunes moins de 7 ans	5,00 €	-----	5,00 €	-----	57,00 €	-----

Cotisation au Club 9 € - FFCT 28,50 € pour le 1^{er} adulte et 13 € pour le second d'une même famille (même adresse) - revue 25 € (20 € pour tout nouvel adhérent et jeunes moins de 25 ans) – votre adhésion à la FFCT vous permet de bénéficier de divers avantages - Plus d'infos sur ffct.org

Choix du type de pratique – La majorité des adhérents du club devrait choisir « Vélo Rando »

- Vélo balade = **Pas besoin de Certificat Médical** (pratique douce et occasionnelle, avec un dénivelé modéré)
- Vélo rando = **Certificat Médical** de Non Contre-Indication pour la **pratique du cyclotourisme obligatoire**
- Vélo sport = **Certificat Médical** de Non Contre-Indication pour le **cyclisme en compétition obligatoire**.
- Pour ces 2 dernières options, il est vivement conseillé de demander à son médecin un électrocardiogramme et un test à l'effort.*
- Usage d'un vélo à assistance électrique (rappel : puissance maximale de 250 watts et vitesse limitée à 25 kms/h)

Déclaration licencié(e) - Saison 2021

Je soussigné(e) né(e) le

Licencié(e) de la FFCT au Club Cyclotouriste de Gap, déclare :

- Avoir pris connaissance du contenu de la notice d'information figurant au dos de ce bulletin.
- Avoir été informé(e) par la présente notice de l'intérêt que présente la souscription de garanties d'indemnités contractuelles (Décès, Invalidité Permanente, Frais médicaux, et Assistance) pour les personnes pratiquant une activité sportive relevant de la FFCT.
- Avoir choisi une formule MB, PB ou GB et les options suivantes : (cocher l'option)
 Indemnité Journalière forfaitaire Complément Décès/Invalidité
- Avoir souscrit au contrat individuel Garanties des Accidents de la Vie (GAV) OUI NON
- Ne retenir aucune option complémentaire proposée

**Seule case à cocher si vous ne prenez pas d'options complémentaires.
Auparavant, lire très attentivement le dos de ce bulletin.**

Fait à le

SIGNATURE

Coordonnées d'une personne à joindre en cas d'accident

Nom Tél

Bulletin à remettre avec le règlement et le certificat médical (Cf. ci-avant) à :

Claudia TEUMA – 5, Chemin de la Carrière – 05000 – GAP – Tél 06 02 37 24 93

OU

Bernard HENRY – Appt C5 Les Jardins Alpains – Route de Lachaup – 05260 – ANCELLE – 06 08 74 29 59

Vous pouvez aussi transmettre une photo d'identité si celle qui est enregistrée sur le site ffvelo.fr ne vous convient pas.

Nous vous enverrons votre carte d'adhérent plastifiée.